Pour un nouveau souffle

Section course à pied Universcience, SCAP

Bulletin d'adhésion

Nom : ……..... Prénom : …….

Adresse : ……..

Date de naissance : …… Sexe : M F

Téléphone portable : ……..

E-mail : ……...

Direction/Service : ……..... Numéro de poste : ……

Taille (pour le maillot) : …….

☐ **Course à pied seule (1)** ☐ **Course à pied + salle de sport (2)** – cochez votre choix

(1) Inscription SCAP :

- Bulletin d'adhésion rempli
- Chèque de cotisation annuelle SCAP de 30 € + 1 chèque de caution de 30 € à l'ordre du CSE
- Certificat médical obligatoire pour la course à pied.

Le certificat doit dater de moins d'un an à la date de la course, est obligatoire pour vous inscrire à la SCAP (Section de course à pied) et participer aux entrainements. Il doit être renouvelé chaque année (valable de septembre à août).
La mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » est la seule valable.

Votre adhésion SCAP comprend :

- Les inscriptions aux courses du calendrier de la SCAP. Les frais d'inscription aux courses sont pris en charge par la SCAP dans la limite de 30 € par adhérent·e/course (hors déplacement).
- Vestiaire/douche à la salle de sports à Méliès.
- Le T-shirt Universcience

(2) Combiné SCAP + Salle de sport
La cotisation est de 40 €. Voir le CSE pour les conditions d'utilisation et de règlement de la salle de sport.

Fait à Paris le : / / 20.....

Signature (obligatoire)

Les entrainements SCAP

Entraide et esprit d'équipe. Les plus chevronné.e.s encadrent et conseillent les débutant.e.s
Pour la CSI, les séances d'entraînement ont lieu le :

- Mardi et jeudi de 12 h 15 à 14 h, tous niveaux.
- Mercredi de 12 h 15 à 14 h pour les débutant.e.s

Contacts SCAP :
Mustapha EL YOUSSFI : 06 09 06 36 10
Lhakim HAMOUCHE : 06 09 33 65 25